



Conseil d'administration

353^e session, Genève, 10-20 mars 2025

Section institutionnelle

INS

Date: 26 février 2025

Original: anglais

Quinzième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Premier rapport supplémentaire: Documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011) ¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «Pour information» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration, mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration ². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués ³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «Pour information» figure dans l'ordre du jour de chaque session. On trouve ces documents tout en bas de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration.

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² OIT, *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2021), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ OIT, *Recueil de règles applicables*, Règlement du Conseil d'administration, article 2.3.

► Projet de décision

3. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.353/INS/INF/1);
 - Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (Genève, 25 novembre-7 décembre 2024) (GB.353/INS/INF/2);
 - Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.353/INS/INF/3);
 - Résultats obtenus par l'OIT dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (GB.353/INS/INF/4)
 - Programme et budget pour 2024-25:
 - Position des comptes au 31 décembre 2024 (GB.353/PFA/INF/1/1);
 - Recouvrement des contributions depuis le 1^{er} janvier 2025 (GB.353/PFA/INF/1/2);
 - Troisième rapport de situation sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information (2022-2025) (GB.353/PFA/INF/2);
 - Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège (GB.353/PFA/INF/3);
 - Point sur les locaux du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et du Bureau de pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo à Abidjan ainsi que du Bureau de pays de l'OIT pour le Pakistan à Islamabad (GB.353/PFA/INF/4);
 - Plan de vérification extérieure des comptes (GB.353/PFA/INF/5);
 - Suite donnée au rapport du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2023 (GB.353/PFA/INF/6);
 - Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OIT en matière de ressources humaines 2022-2025 (GB.353/PFA/INF/7);
 - Composition et structure du personnel du BIT au 31 décembre 2024 (GB.353/PFA/INF/8);
 - Rapport du Conseil de gestion de la Caisse de versements spéciaux (GB.353/PFA/INF/9);
 - Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2024 (GB.353/PFA/INF/10);
 - Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la 78^e session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (2024) (GB.353/PFA/INF/11).